L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

18 FÉVRIER 2002 - 19 H 00

ORDRE DU JOUR

BIENVENUE À FRANÇOIS

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 21 janvier 2002
4. Rapport sommaire du trésorier et approbation des dépenses
5. Membership 2002
6. Salon de généalogie - Place Laurier – suivi – achalandage – recettes – etc.
7. Rassemblement Outaouais 2002 - suivi
8. Sondage auprès des membres de l'AFA –(avez-vous préparé vos questions ?)
9. Varia
   - 9.1 Revues de généalogie – lecture (n'oubliez pas de passer vos revues aux autres)
   - 9.2 Suivi aux procès-verbaux précédents
   - 9.3 Procès-verbal – assemblée générale annuelle août 2001 – Johanne
   - 9.4 Règlement général no 1 AFA – amendements – Pierre
   - 9.5 Élections membres au CA – avis de candidature – formulaire
   - 9.6 Date de rencontre du comité du bulletin de liaison
   - 9.7 Articles de promotion (porte-clés)
   - 9.8 325^{e} anniversaire de L'Islet
   - 9.9 Jean-Paul Fournier, pilote de l'aviation canadienne
   - 9.10 Partie de sucre
   - 9.11 Tournoi de golf
   - 9.12 Tirage
   - 9.13 Hommage à Raymond
   - 9.14 Bibliothèque de l'AFA
   - 9.15 Vêtement identificateur pour les membres du CA
   - 9.16 Chandelle à l'effigie de l'AFA
   - 9.17 Rappel de la campagne de renouvellement
10. Déterminer date de la prochaine réunion du CA et levée de la présente assemblée

Pierre Fournier
Président

Procès-verbal
de la réunion régulière de
L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE
tenue le 18 février 2002 à 19 heures au 1475, rue de l'Islet à Québec

Le passé inspire l'avenir

Présences :

Armelle
Donat (par téléphone)
François
Honorius
Jacinthe
Johanne (par téléphone)
Julien
Pierre
Réal

1. **Ouverture de l'assemblée**
Pierre, le président, procède à l'ouverture de l'assemblée et souhaite particulièrement la bienvenue à François, nouveau membre du conseil d'administration. Pierre diffuse quelques communiqués reçus à l'AFA.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Pierre procède à la lecture de l'ordre du jour. On ajoute les points 7 à 17 au varia qui demeurera ouvert. Il est proposé par Jacinthe, appuyé par Julien, d'adopter l'ordre du jour.

3. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 21 janvier 2001**
Pierre procède à la lecture du procès-verbal de la réunion du 21 janvier 2002. Pierre signale que Julien a été oublié dans la liste des présences. Armelle demande d'ajouter le nom de Pierre Fournier, au point 12.4, à l'article sur Josephte Jahan. Le procès-verbal est adopté tel que corrigé sur une proposition de Réal, appuyé par Donat.

4. **Rapport sommaire du trésorier et approbation des dépenses**
Honorius, le trésorier, présente le rapport mensuel de janvier 2002 concernant l'état des revenus et dépenses de l'AFA.
Les dépenses suivantes sont à autoriser :
- 3e versement de la cotisation à la FFSQ (Honorius) 160,50 $
- Frais de déplacements à Gatineau pour la rencontre du comité organisateur du rassemblement (Armelle) 131,32 $
- Frais de déplacements à Gatineau pour la rencontre du comité organisateur du rassemblement (Honorius) 325,32 $

Les dépenses sont approuvées sur une proposition de Donat, appuyé par Réal.
Pierre parle d'une demande d'aide financière provenant de la Société de généalogie de Québec. Cette dernière offre à l'AFA de faire inscrire le nom de l'Association sur une ou des boîtes de microfilms disponibles à leur centre d'archives, moyennant un coût de 25 $ par boîte. Pierre rappelle que l'an dernier, l'AFA a versé 200 $ pour l'inscription de l'AFA sur une table de la

Société de généalogie de l'Est du Québec. Réal n'est pas favorable à l'offre de la Société de généalogie de Québec. Selon lui, ce ne serait pas un bon placement parce qu'il considère que leurs heures d'ouverture sont très limitées et, qu'en plus, ce n'est pas ouvert au grand public, mais seulement aux membres. Julien abonde dans le même sens. Il ne voit pas l'utilité et, de plus, il rappelle que les fonds de l'AFA diminuent. Finalement, il est proposé par Réal, appuyé par Johanne, que l'AFA verse un don de 25 $ à la Société de généalogie de Québec.

5. **Membership 2002**

À ce jour, Honorius rapporte 300 membres en règle pour 2002, dont cinq qui se sont inscrits au Salon de généalogie. Il enverra un rappel à tous les membres de 2001 qui n'ont pas renouvelé leur adhésion à l'AFA.

6. **Salon de généalogie – Place Laurier – suivi – achalandage – recettes – etc.**

Selon Pierre, l'achalandage a été bon. Selon Armelle, l'aire d'exposition était bien installée. Les bénévoles ont préféré l'organisation de cette année, comparativement à celle de l'an dernier. Honorius précise que le Salon de généalogie a rapporté 214 $ en ventes d'articles promotionnels, en plus de ceux qui ont été vendus à Gatineau. Comme la location de l'espace de stand a coûté 100 $, les recettes sont donc de 114 $. Selon Donat, c'est une initiative à poursuivre.

7. **Rassemblement de l'Outaouais 2002 – suivi**

Pierre mentionne qu'il s'est rendu à Gatineau, avec Honorius et Armelle, pour rencontrer le comité organisateur du prochain rassemblement. André avait lancé l'invitation lors d'un brunch où il y a eu 30-35 personnes. Maintenant, l'organisation du rassemblement est assumée par un groupe de travail. Ce dernier a présenté un aperçu des activités. L'objectif du nombre de participants est fixé entre 800 et 1 000 personnes, dont davantage d'Américains par rapport aux deux autres rassemblements. Johanne ajoute qu'il leur faudra beaucoup de visibilité parce que, s'ils veulent atteindre leur objectif, cela signifiera que plus de la moitié des participants ne seront pas membres. Selon Pierre, les travaux vont bon train. À compter de mars, Jacques fera un compte-rendu de l'état d'avancement des démarches et ce, pour chaque réunion de l'AFA.

8. **Sondage auprès des membres de l'AFA (vos questions)**

Honorius, Réal et Johanne suggèrent des questions à inclure au sondage qui sera mené auprès des membres. Honorius suggère que le sondage accompagne l'avis de renouvellement. Quant à Armelle, elle propose qu'il soit encarté dans le numéro de novembre du *Fournier* parce que dans le prochain numéro, comme il y aura trop d'encarts, il risquerait de passer inaperçu. Du même coup, elle suggère qu'on leur demande s'ils seraient prêts à faire connaître une histoire de famille.

9. Varia

9.1 Revues de généalogie – lecture (n'oubliez pas de passer vos revues aux autres)

Pierre demande à Donat de faire parvenir les revues qu'il a empruntées à Jacinthe.

9.2 Suivi au procès-verbal précédent

Pierre lit le document de suivi. Au point 1, « *Honorius prévoit faire un rappel vers la fin février concernant la campagne de renouvellement de l'AFA* », Honorius dit qu'il a rédigé une lettre et qu'elle sera expédiée la semaine prochaine avec l'invitation à la cabane à sucre.

Au point 2, « *participation au Salon de généalogie* », Pierre précise que toutes les personnes qui s'étaient portées volontaires pour l'événement ont honoré leur engagement. Il ajoute qu'un article rapportant l'événement a été publié dans *Le Soleil* et *Le Journal de Québec*. En tout, 37 associations de familles ont participé.

Au point 3, « *démarches en vue du remplacement d'un administrateur* », Pierre rappelle que François a accepté.

Au point 4, « *redemander au comité organisateur du rassemblement de l'Outaouais de faire parvenir les procès-verbaux de leurs réunions* », Pierre rappelle que la demande a été formulée lors de leur récente rencontre à Gatineau.

Au point 5, « *Pierre téléphonera à André afin d'avoir un aperçu des faits concernant l'état d'avancement de l'organisation du rassemblement* », Pierre rappelle qu'il s'est rendu rencontrer le comité organisateur avec Armelle et Honorius.

Au point 6, « *Pierre demande à chaque membre du conseil d'administration de préparer cinq questions pour le sondage auprès des membres* », Pierre rappelle que c'est déjà fait.

Au point 7, « *lors du prêt de documentation auprès de l'AFA, définir si ce sera l'emprunteur qui défraiera les coûts d'envoi ou l'AFA* », cela est reporté ultérieurement.

Au point 8, « *Donat suggère que Réal poursuive ses recherches concernant l'identification des membres du conseil d'administration lors d'événements et qu'il revienne avec des propositions pour la prochaine réunion* », on rappelle que ce point sera discuté au varia.

Au point 9, « *Donat attend une réponse de Bernard Rioux afin de savoir s'il est possible de tenir un stand de l'AFA à Rimouski* », Donat répond qu'il attend encore la réponse.

Au point 10, « *Armelle placera un hyperlien du site du rassemblement sur celui de l'AFA* », celle-ci affirme que c'est fait.

Au point 11, « *il est convenu qu'une lettre d'invitation parviendra aux membres en prévision de l'activité à la cabane à sucre* », Honorius répond qu'elle sera postée sous peu.

Au point 12, « *Honorius s'est engagé à faire parvenir un court texte en temps et lieu à Stéphane Gasse pour diffusion sur les ondes de la station CJMF de Québec lors d'un grand rassemblement ou autre activité* », Honorius dit que le texte parviendra en temps opportun.

9.3 Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle d'août 2001 – Johanne

Pierre demande à Johanne de faire parvenir une copie corrigée du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle.

9.4 Règlement général no 1 de l'AFA – amendements – Pierre

Pierre apportera les amendements aux règlement de l'AFA et fera parvenir une copie aux membres du conseil d'administration.

9.5 Élections des membres du conseil d'administration – avis de candidatures – formulaire

Honorius s'occupera du formulaire des avis de candidatures.

9.6 Date de rencontre du comité du bulletin de liaison

La date est fixée au 8 mars.

9.7 Articles de promotion (porte-clés)

Pierre suggère de faire produire un porte-clés qui porterait, d'un côté, le blason de l'AFA et, de l'autre, le nom de l'Association. Il en coûterait 1,57 $ chacun plus les taxes et on pourrait les vendre environ 5 $. Pierre tentera d'obtenir un échantillon et en rediscutera lors de la prochaine réunion.

9.8 325^{e} anniversaire de L'Islet

Pierre informe que le comité organisateur du 325^{e} anniversaire de L'Islet a fait parvenir une lettre à l'AFA afin de lui offrir la location d'une table pour la vente de ses articles de promotion lors de l'événement. Des frais de 25 $, plus 20 % des profits des ventes réalisées, seront exigés. Armelle n'est pas favorable à l'offre parce qu'elle considère que 20 % de remise des profits est trop élevé puisque ça représente environ la totalité des profits réalisés sur la vente de nos produits. L'offre est rejetée à l'unanimité.

9.9 Jean-Paul Fournier, pilote de l'aviation canadienne

Pierre lit un courriel adressé à Armelle par André Verrette l'informant d'une cérémonie où sera intronisé, à l'automne, Jean-Paul Fournier, pilote de l'aviation canadienne. Armelle précise qu'il est membre de l'AFA et demeure en Ontario. Honorius approuve en indiquant qu'il porte le numéro 162. M. Verrette souhaiterait qu'un membre du conseil d'administration de l'AFA

soit présent à la cérémonie. Il est convenu à l'unanimité qu'un article soit publié sur ce membre suite à son intronisation.

9.10 Partie de sucre

Les invitations pour l'activité à la cabane à sucre seront postées la semaine prochaine. Yvon Fournier a réservé la cabane à sucre du Mont-Saint-Michel à Victoriaville pour le 13 avril au coût de 17,50$ par adulte et de 8 $ par enfant de 8 ans et plus. Aucune vente d'alcool ne se fera sur les lieux. Une soirée de danse suivra le souper. Il a réservé pour 130 personnes, avec une possibilité de 10 de plus. S'il y a moins que 130 personnes, il sera possible de faire diminuer le nombre de couverts réservés, à condition que ce soit au moins une semaine à l'avance. François suggère que l'AFA charge 20 $ par adulte. Pierre précise que l'an dernier, l'AFA a chargé 17,50 $ par personne. L'AFA aura une table réservée à la promotion. Il est proposé par Réal, appuyé par François, que l'AFA charge 20 $ par membre. Cinq prix de présence, pour un montant total de 50 $, seront tirés au hasard par l'AFA et le propriétaire de la cabane à sucre en fera également tirer un. Armelle montera le formulaire d'inscription.

9.11 Tournoi de golf

Le tournoi de golf de l'AFA aura lieu le 10 juillet 2002 à 13 heures 30 à Frampton, en Beauce. Les membres qui participeront paieront 28 $ pour un parcours de 18 trous et 15 $ pour un de 9 trous. Les membres devront réserver avant le 21 juin. Adrien s'occupera de l'organisation. Un souper sera offert à 17,25 $ par personne.

9.12 Tirage des adhésions gratuites à l'AFA

Les membres du conseil d'administration procèdent au tirage des prix offerts dans le cadre de la campagne de renouvellement 2002 à l'AFA, qui consistent en une adhésion gratuite pour 2003 par tranche de 100 membres. Les gagnants sont : Denise (no 156), Aurèle (no 51) et Byron Benton (no 620).

9.13 Hommage à Raymond

Il est convenu à l'unanimité d'inviter Raymond et son épouse à bruncher, un dimanche à Lévis, dans un restaurant près de chez lui, à la date qui lui conviendra. On lui remettra une plaque gravée. Johanne contactera un artisan du verre de Matane pour connaître les coûts d'un cadeau-souvenir dont le blason serait gravé, ainsi qu'un court texte de reconnaissance à l'intention de Raymond. Elle enverra à Pierre un trophée qu'elle a fait sculpter par cet artiste. Elle lui demandera un estimé des coûts de fabrication.

9.14 Bibliothèque de l'AFA

Réal a dressé la liste des documents composant la bibliothèque de l'AFA. Il recommande que l'idée de prêter des documents soient reportés à l'automne.

9.15 Vêtement identificateur pour les membres du conseil d'administration

Réal montre un spécimen de veste sans manches qui pourrait devenir le vêtement identificateur des membres du conseil d'administration de l'AFA. Chaque veste se détaille 12 $ chacune. Il en coûterait 4 $ de plus pour faire broder, d'un côté, le nom de l'AFA et, de l'autre, le nom du membre et sa fonction. La sérigraphie du blason de l'AFA dans le dos coûterait 5 $ de plus. Il est convenu à l'unanimité que le vêtement soit vert comme le blason et le lettrage de couleur or. On demande que la veste soit plus longue. Réal retournera rencontrer le fournisseur et reviendra avec de nouvelles informations ultérieurement.

9.16 Chandelle à l'effigie de l'AFA

Armelle informe que quelqu'un s'est offert pour fabriquer des chandelles avec le blason. Chaque chandelle se vend 4 $ chacune, 8 $ la paire ou 3 pour 20 $.

9.17 Rappel pour le renouvellement des adhésions à l'AFA

Honorius lit la lettre qu'il a composée afin de faire un rappel pour le renouvellement des adhésions à l'AFA. On lui demande d'en profiter pour parler du rassemblement de l'Outaouais, du tournoi de golf et de l'activité à la cabane à sucre. Il pourrait indiquer que nous souhaitons dépasser notre objectif de l'an dernier qui était de 525 membres.

10. Date de la prochaine réunion du conseil d'administration et levée de l'assemblée

La prochaine réunion est fixée au 18 mars 2002. La levée de l'assemblée est proposée à 22 heures 35 par Réal, appuyé par Johanne.

Pierre Fournier
Président

Johanne Fournier
Secrétaire

Suivi en lien avec la réunion du 18 février 2002

ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

1. **Point 4 :** il est proposé par Réal, appuyé par Johanne, que l'AFA verse un don de 25$ à la Société de généalogie de Québec.

2. **Point 5 :** Honorius enverra un rappel à tous les membres de 2001 qui n'ont pas renouvelé leur adhésion à l'AFA.

3. **Point 7 :** Jacques fera un compte-rendu de l'état d'avancement des démarches d'organisation du rassemblement.

4. **Pont 9.1 :** Pierre demande à Donat de faire parvenir les revues qu'il a empruntées à Jacinthe.

5. **Point 9.2 :** Donat attend une réponse de Bernard Rioux afin de savoir s'il est possible de tenir un stand de l'AFA à Rimouski.

6. **Point 9.2 :** il est convenu qu'une lettre d'invitation parviendra aux membres en prévision de l'activité à la cabane à sucre.

7. **Point 9.3 :** Pierre demande à Johanne de faire parvenir une copie corrigée du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle.

8. **Point 9.4 :** Pierre apportera les amendements aux règlements de l'AFA et fera parvenir une copie aux membres du conseil d'administration.

9. **Point 9.5 :** Honorius s'occupera du formulaire des avis de candidatures.

10. **Point 9.7 :** Pierre tentera d'obtenir un échantillon d'un porte-clés promotionnel pour pouvoir en discuter.

11. **Point 9.9 :** M. André Verrette souhaiterait qu'un membre du conseil d'administration de l'AFA soit présent à la cérémonie d'intronisation de Jean-Paul Fournier, pilote de l'aviation canadienne.

12. **Point 9.10 :** Armelle montera le formulaire d'inscription pour l'activité à la cabane à sucre.

13. **Point 9.13 :** il est convenu à l'unanimité d'inviter Raymond et son épouse à bruncher.

14. **Point 9.13 :** Johanne demandera un estimé pour un cadeau-souvenir sculpté dans le verre par un artisan de Matane.

15. **Point 9.15 :** Réal retournera rencontrer le fournisseur de la veste sans manches et reviendra avec de nouvelles informations.

L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

C.P. 6700, Sillery (Québec) G1T 2W2

État des revenus et dépenses

Encaisse de juin 2001: 6158.55

Revenus		juillet-déc. 01	jan. 02
Cotisations (nouveaux membres)	33 + 9	495.00	135.00
Membre à VIE	2 + 3	400.00	600.00
Renouvellement de cotisations	98 + 136	1470.00	2040.00
Cotisation payée d'avance	10 + 2	150.00	30.00
Échanges américains		41.85	82.69
Dons		87.00	68.00
Frais d'envoi collectés		62.35	12.20
Vente d'articles de promotion		640.00	111.00
Intérêt		250.00	
		3596.20	**3078.89**

Part de qualification 5.00
Placement à BCN (5000.00)

Dépenses		
Cotisation (fam.-souches)	321.00	
Déclaration initiale	32.00	
Fournitures de bureau	51.71	68.08
Frais bancaires	10.20	4.20
Frais de poste	652.18	427.19
Frais de représentation	1060.96	137.56
Le Fournier	1135.87	1076.06
Photocopies	127.31	90.40
Retraits divers	55.00	135.00
Service-Internet	130.80	110.10
Téléphones	96.95	104.35
Total des dépenses	**3673.98**	**2152.94**
	(77.78)	925.95

Les revenus moins les dépenses plus l'encaisse de juin égale l'encaisse total
3596.20 +3078.89 - (3673.98 +2152.94) + 6158.55 = 7006.72

L'encaisse total + le placement + la part = l'avoir total
7006.72 + 5000.00 + 5.00 = **12011.72**

Honorius Fournier, trésorier

Honorius Fournier